

---

**Rapport annuel 2022/2023**

Assemblée générale du 25 août 2022, Neuchâtel

La commission « bâtiments ruraux et mesures d'accompagnement sociales » qui a travaillé durant la période 2021/2022 est composée de D. Herzog (SG) / D. Kämpf (VD) / S. Brunner (LU) / L. Maret (VS) / A. Rudolf (SO) / H. Oesch (BE) / J. Bader (FR) / H. Stürmlin (SZ) / W. Kägi (ZH) / M. Würsch (BLW) / H.P. Caduff (GR)

La commission s'est réunie à quatre reprises depuis la dernière Assemblée générale de SuisseMelio du 26 août 2021. Les thématiques traitées lors de ces séances ont porté notamment sur :

- réflexion sur les concepts d'exploitation, adaptation des modèles ;
- réflexion pour une aide de travail pour les chefs d'exploitation (Joël Bader et Adrian Rudolf)
- réflexion sur une aide à l'exécution protection du paysage et construction rurale ;
- système agro-photovoltaïque et constructions rurales – LAT ;
- autorisation anticipée de mise en chantier des travaux ;
- coûts de construction et contributions publiques (contexte actuel) ;
- ...

Dans le cadre de la procédure de consultation du train d'ordonnances agricoles, de manière générale, les modifications d'ordonnance apportées par la Confédération ont été saluées par la commission. La prise de position de la commission a été rendue le 15 février 2022 auprès du Président de SuisseMelio.

Dans le cadre des journées de travail de SuisseMelio, la commission a souhaité réaliser des ateliers ouverts afin d'encourager les discussions entre les Cantons. Deux thématiques clés en regard du contexte actuel ont été traitées :

- mesures environnementales et ;
- coûts de construction.

A la suite de ces workshops, les éléments suivants seront repris par la commission HUS et traités lors de la période 22/23 :

- site internet avec informations sur les mesures environnementales, cas concrets, coûts – un montant au budget 2023 a été prévu dans ce sens ;
- réflexion sur les coûts de construction, les contributions et les contingents dévolus aux constructions rurales (contributions et crédits).

Les besoins financiers sont en augmentation, les mesures structurelles nécessitent des adaptations toujours plus conséquentes (normes incendies, environnementales, aspects paysagers, inventaires, besoins en eau, etc.). Les montants liés aux crédits d'investissement vont également être revus à la hausse. Une réflexion sur la thématique des coûts, des contributions, des mesures soutenues et des contingents dévolus aux mesures constructions rurales et sociales apparaît par conséquent nécessaire au niveau de la commission HUS, en étroite collaboration et coordination avec l'OFAG.


La commission présente ses remerciements particuliers à **M. Herbert Stürmlin** pour son engagement de près **de plus de 20 ans** au sein de la commission HUS.

- M. Johann Michel du Canton de Schwyz est proposé en remplacement de M. Herbert Stürmlin en tant que nouveau membre de la commission.

Nous tenons à remercier également M. Martin Würsch de l'OFAG pour son précieux soutien et ses apports constructifs lors des séances de la commission. La collaboration entre l'OFAG et la commission HUS est importante afin de pouvoir traiter les thèmes clés et anticiper les enjeux.

Le travail au sein de la commission nécessite du temps et de l'engagement. J'invite par conséquent les Cantons qui le souhaitent à remonter auprès du Président de la commission les enjeux et les défis liés aux constructions rurales et aux mesures d'accompagnement sociales qu'ils rencontrent. Les thématiques seront reprises en séance de commission et traitées en fonction de leur importance à l'échelle de la Suisse.

Châteauneuf-Sion, le 10 août 2022



Laurent Maret, Président (laurent.maret@admin.vs.ch)